



Lettre aux missionnaires de la mission de Tabora (24 mars 1883)

Tenez-vous donc pour avertis qu'à dater du jour où vous recevrez cette lettre, avec les mandats qu'elle contient pour l'année présente 1883, aucune autre traite ne sera payée par nous, et vous aurez à en subir les conséquences si vous les tirez. Avant de faire vos commandes, calculez ce qu'elles doivent coûter d'achat et de port. Ne vous laissez pas aller à un gaspillage scandaleux. J'ai entre les mains une lettre où un supérieur demande au père Jamet autant de provisions de thé, de café et de conserves qu'il en faudrait pour entretenir durant un an la Congrégation des missionnaires toute entière. Une pareille prodigalité de l'argent de la mission et de celui des pauvres est coupable et désolante, parce qu'elle montre comme je le disais plus haut, à quel point l'esprit apostolique manque à quelques-uns, et est remplacé par des préoccupations matérielles.

J'en viens maintenant à quelques points particuliers que vous traitez dans vos dernières lettres et je m'adresse spécialement dans tout ce qui va suivre au père Hauttecoeur.

1) Je ne puis comprendre comment, malgré toutes mes recommandations précédentes, vous avez établi le poste de Tabora et vous le maintenez dans un lieu insalubre. C'est vraiment à n'y pas croire. Je vous ordonne expressément, aussitôt reçue ma lettre, de chercher une autre situation qui ne soit point fiévreuse, c'est-à-dire qui se trouve sur un point élevé et loin de tout marécage. Un peu plus près, un peu plus loin, peu important quelques kilomètres. Ce qu'il faut, c'est se bien porter ; sans cela on n'est bon à rien. J'en charge spécialement votre conscience et celle de vos confrères.

2) Le Conseil ne pense pas pouvoir autoriser pour le moment la division de votre maison en deux, comme vous le proposiez. Il est même obligé de renoncer à la création du poste de Mdabourou. Mais, comme je l'ai dit dans l'article précédent, rien ne vous empêche de vous transporter tous avec vos enfants, soit dans le lieu que vous aviez en vue pour un second poste, soit dans un autre lieu salubre.

3) Vos deux auxiliaires devront se joindre aux trois pères qui se rendent au Tanganyika parce que nous avons là des projets pour lesquels ils sont nécessaires, tandis qu'à Tabora où l'action de Saïd Bargash se fait sentir, vous n'avez pas besoin de protection armée. Vous ferez donc partir ces deux frères et

je ne vous autorise à les garder sous aucun prétexte.

4) Le père Coulbois vous laissera des pères qu'il amène, et ainsi votre poste se composerait des pères Blanc, Giraud, Faure, du frère Marie et de vous. Mais deux d'entre eux, les pères Blanc et Giraud, devront se rendre à Kadouma afin d'y attendre le père Girault que leur enverra de l'Ouganda le père Livinhac afin de fonder avec lui, comme supérieur, un poste intermédiaire entre le lac et Tabora, mais assez près de celui-ci. Vous resterez ainsi jusqu'à nouvel ordre, d'après les décisions du Conseil que je suis chargé de vous transmettre, avec le père Faure et le frère Marie.

Voilà, mon cher enfant, tout ce que je veux vous dire pour aujourd'hui. Le père Coulbois et vos autres confrères vous donneront des nouvelles plus détaillées sur la mission et sur moi. Il me reste à vous faire, en terminant, un grand souhait. C'est d'être vraiment apôtre et de mettre aussi un peu de plomb dans votre tête. Le cœur, je crois, ne laisse rien à désirer, mais dans un supérieur la tête n'est pas moins importante que le cœur.

Je voudrais pouvoir écrire à chacun de vous en particulier, vous savez que mes occupations ne le permettent pas. Je me contente donc de vous bénir de loin avec mes sentiments d'affection paternelle en Notre Seigneur.

